

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

4, rue de Longchamp
75016 Paris
www.cncgp.fr



DEVENEZ ADHÉRENT

QUI SOMMES-NOUS ?

La Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine est la première association professionnelle représentative des Conseils en gestion de patrimoine. Une association qui promeut la profession de CGP, défend ses intérêts et accompagne les adhérents dans l'exercice de leur activité professionnelle.

La gouvernance de la Chambre est assurée par un conseil d'administration composé de 17 élus, un comité exécutif en charge de la mise en œuvre de la stratégie, relayée sur le plan opérationnel par 10 commissions : Admission, Communication, Discipline, Formation, Gestion des cabinets, Innovation/Fintech, Partenariats et régulation, Prévention des risques et contrôle-qualité, Vie des régions, Responsabilité Civile Professionnelle.



KIT JEUNE INSTALLÉ

Si vous démarrez votre activité, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur de nombreux services (cotisation, assurance RCP, outils).

COMMENT ADHÉRER ?

En prenant contact avec le pôle Admission :
01 42 56 76 53
admission@cncgp.fr

LA CNCGP EN CHIFFRES

2 700

ADHÉRENTS

8,5%

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS SUR UNE ANNÉE

300 000

FAMILLES CONSEILLÉES

14

UNE ÉQUIPE DE 14 PERMANENTS

35

ÉLUS ADMINISTRATEURS ET/OU PRÉSIDENTS DE RÉGION

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à la CNCGP, c'est bénéficier de la force de l'association leader de CGP, la plus importante en nombre et en poids politique. La CNCGP promeut la profession et défend ses intérêts :

- ♦ En assurant des actions de promotion de la profession auprès des épargnants, des pouvoirs publics et des partenaires par des campagnes de communication, un site internet actif, la représentation de la Chambre à des colloques professionnels et des salons grand public, etc.
- ♦ En jouant un rôle d'interface entre la profession et les pouvoirs publics, les autorités de contrôle.
- ♦ En menant des actions fortes de lobbying auprès des pouvoirs publics français (Bercy) et européens (Bruxelles). La CNCGP est la

seule association française de CGP membre de l'association européenne, le BIPAR. Elle entretient des relations avec les députés européens et exerce un suivi attentif des évolutions des directives européennes et de leur transposition dans les pays membres.

- ♦ En mettant en œuvre l'interprofessionnalité qui favorise le rapprochement avec d'autres professionnels libéraux : notaires, avocats ou experts-comptables.



C'est également avoir accès à des services spécifiques et adaptés :

- ♦ Une assurance responsabilité civile professionnelle et une protection juridique négociées au meilleur tarif grâce au poids de notre association.
- ♦ Un accompagnement et une assistance dans le cadre de problématiques métier avec notamment l'accès au kit réglementaire, outil exclusif de la Chambre, mis à jour régulièrement, qui permet rapidement de mettre en conformité les documents ou pratiques professionnelles avec la réglementation en vigueur ; le kit de pérennité ; une veille réglementaire, juridique et fiscale mensuelle.
- ♦ Des outils de formation (CIF, courtage d'assurances, IOBSP et immobilier) : modules réglementaires en e-learning, Universités de la CNCGP et sessions de formation en réunions régionales. Grâce au socle commun, les adhérents bénéficient d'un parcours de formation

de 28 heures en lieu et place des 43 heures imposées par nos autorités.

- ♦ Des conférences en libre accès lors du Congrès annuel de la CNCGP.
- ♦ Des relais sur le terrain en région pour s'entraider, partager ses expériences et des moments de confraternité.
- ♦ Des outils de communication : site internet, magazine, e-letter, qui tiennent les adhérents informés très régulièrement des actualités de la Chambre, des projets et travaux en cours et de ses prises de position face, notamment, aux évolutions réglementaires. Des communications ponctuelles permettent en outre d'alerter les adhérents sur des problèmes spécifiques.
- ♦ Le rapport annuel de gestion de la CNCGP qui expose les travaux détaillés réalisés par chaque commission.



L'APPARTENANCE À LA CNCGP, LEADER INCONTOURNABLE
DE LA PROFESSION, CONSTITUE UN LABEL D'EXCELLENCE
ET UN GAGE DE SÉCURITÉ POUR L'ÉPARGNANT.

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

4, rue de Longchamp - 75016 Paris - www.cncgp.fr

SUIVEZ LA CNCGP SUR :

 @Infocncgp

 @ChambreNCGP

 CNCGP

 CNCGP